

Contraception hormonale et allaitement

Date de mise à jour : 04.03.2025

EN PRATIQUE

1- Contraception progestative

- L'utilisation de ces progestatifs non associés à un estrogène est possible pendant l'allaitement :
 - Progestatif oral microdosé :
 - [Désogestrel](#) 75 µg/cp (Antigone®, Cerazette®, ...).
 - [Lévonorgestrel](#) 30 µg/cp (Microval®).
 - Dispositif intra-utérin avec [lévonorgestrel](#) : Donasert®, Kyleena® ou Miréna®.
 - Implant sous-cutané : Nexplanon® ([étonogestrel](#)).
 - Progestatif injectable à longue durée d'action : Dépo-Provera® ([médroxyprogestérone](#)).

2- Contraception **estroprogestative**

- L'utilisation d'une contraception oestroprogestative n'est envisageable chez une femme qui allaite qu'après les 6 semaines qui suivent l'accouchement (période où le risque thrombo-embolique est majoré). Consultez les fiches correspondantes.

3- Contraception d'urgence

- En cas de besoin, un contraceptif d'urgence peut être utilisé chez une femme qui allaite : [lévonorgestrel](#) (Levosolo®, Norlevo®, Levunique®) ; [ulipristal](#) (Ellaone®).
- Une suspension de l'allaitement n'est pas nécessaire après la prise de la contraception d'urgence.

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés dans ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.